

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 3 octobre courant (1894), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comté de Laval, Sainte-Rose, village.—M. Arsène Cloutier, en remplacement de feu A.-E. Léonard.

Comté de Matane, Sayabec.—MM. Louis Bossé, Auguste Gagné et Célestin Imbeault, le premier en remplacement de M. François Levasseur, et les deux derniers en remplacement de MM. Gilbert Lebrun et Alexis Plourde, dont le mandat est expiré.

Comté d'Yamaska, Saint-Elphège.—Le révérend M. Th. Bourassa, ptre, en remplacement de M. L.-H. Hamel.

Syndic d'écoles.

Comté de Bagot, Saint-Théodore.—M. Joseph Lemoine, snr, en remplacement de lui-même.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 24 septembre dernier (1894), de nommer le révérend M. Elzéar Delamarre, membre du bureau d'examineurs de Chicoutimi, en remplacement de M. O. Bossé, démissionnaire.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 24 septembre dernier (1894), de nommer le révérend M. Téléphore Allard, curé de Montebello ; M. le docteur J.-B. Robillard, de Thurso, et M. le docteur Z. Baulne, de Saint-André-Avellin, membre du bureau d'examineurs siégeant alternativement à Papineauville et à Saint-Jovite.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 24 septembre dernier (1894), de nommer le révérend L.-C. Lavoie, membre du bureau d'examineurs de Gaspé, en remplacement du révérend M. Pérusse, qui a quitté la localité.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 24 septembre dernier (1894), de nommer M. Arsène-Hidala Simard, membre du bureau d'examineurs de Charlevoix, en remplacement du révérend M. Lauriot, qui a quitté la municipalité.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 24 septembre dernier (1894), de nommer :

1° Le révérend D. Guimond, en remplacement du révérend F.-S.-A. Pelletier, qui a quitté la localité.

2° Le révérend M. Théophile Montmigny et MM. J.-A. Morency et Auguste Pacaud, membres du bureau d'examineurs de Beauce.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 24 septembre dernier (1894), de constituer un bureau d'examineurs pour cette partie du Saguenay, comprenant la "Préfecture Apostolique", et composé des personnes suivantes : le très révérend F. Gendron, V.-G. ; les révérends Samuel Bouchard, Amédée Maltais, Philogone Lemay, Jean Gauthier et Georges Gagnon et M. le Dr Trambly.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 15 septembre courant (1894), de nommer MM. Edouard Baudoine, Pierre Paré, François Fecteaault, Charles Baillargeon et Pierre Dallaire, commissaires d'écoles de la nouvelle municipalité de Saint-Ludger, dans le comté de Beauce.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 11 septembre dernier (1894), de nommer M. Samuel Poyart, syndic d'écoles pour la municipalité de Saint-Pierre-de-Durham, comté de Drummond, en remplacement de lui-même, son terme d'office étant expiré.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 15 septembre dernier, 1894, de détacher de la paroisse de Saint-André-d'Acton, comté de Bagot, tout le territoire désigné en la proclamation du onze mars 1890, et l'annexer, pour les fins scolaires, à la paroisse de Saint-Théodore-d'Acton, même comté.

Cette annexion ne devant prendre effet que le premier juillet prochain, 1895.

GEDEON OUMET,
Surintendant.